

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscripts, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

## ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.**

**78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.  
Sydney, C. B.

**F. P. GAUVIN**

**FABRICANT**

**d'ameublements d'églises**

---

**IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX**

---

**324, rue St-Jean, - QUEBEC**

---

**A LOUER**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**STATUES**

**PRIX  
BAS**

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.  
Nous nous occupons aussi et spécialement de*  
**DÉCORATION D'ÉGLISES.**

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.**

Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

**VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

**J. BAILLARGEON**

Bureau :  
64, rue St-Pierre,  
QUÉBEC.



# L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

## LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

**Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;**—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

**Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.**—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

**Le Guide des Comités paroissiaux :** Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

### ABONNEMENTS

**L'Action Sociale.** — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

**Le Croisé.** — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique :** Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE



POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

### ANTONIO PRATTE

### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL

# Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

## LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy

Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

**"SS. ALSATIAN"**

Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2e classe \$282.00—1ère classe \$322.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2e classe \$402.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

## HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 545 — *Les Quarante-Heures*, 545.

**Partie officielle** : Nominations ecclésiastiques, 546.

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, 546. — LITURGIE : Indulgences des Quarante-Heures, 550 ; La nouvelle édition du bréviaire, 551 ; Nouvelles indulgences, 552. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 552. — NOTES ROMAINES : 552. — LES LIVRES : 555.

**Bulletin social** : Le Cercle d'Études Sociales, 557. — FAITS ET ŒUVRES : A l'Ange-Gardien, 559 ; Au Lac Noir, 560.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 mai — V ap. Pâques Du dim.  
Lundi, 18. — Rogations. S. VENANT, mart.  
Mardi, 19. — Rogations. S. PIERRE CÉLESTIN, pape et conf.  
Mercredi, 20. — Rogations. (Vig. de l'Ascension.) S. BERNADIN DE SIENNE, conf.  
Jeudi, 21. — ASCENSION (d'obligation).  
Vendredi, 22. — S. ISIDORE, cultivateur, conf.  
Samedi, 23. — De l'oct.  
Dimanche, 24. — Dim. dans l'oct.

## QUARANTE-HEURES

17 mai, Lac Edouard. — 18, Trappistines. — 20, Hôtel-Dieu de Québec. — 21, Ste-Emmelie ; Ste-Sabine. — 22, St-Patrice de Fraserville. — 24, St-Jean-Baptiste de Québec ; St-Aubert.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque :

M. l'abbé Aug. Vézina, curé de Saint-Pierre, I. O., est nommé assistant aumônier à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

M. l'abbé C.-O. SAVARD, curé de Saint-Nérée, est nommé curé de Saint-Pierre, I. O.

M. l'abbé Adalbert ROY, vicaire à Bienville, est nommé curé de Saint-Nérée.

M. l'abbé Israël LAROCHE, vicaire à Saint-Côme, est nommé vicaire à Saint-Malo.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE**

Le 13 mars 1914 a marqué le dixième anniversaire de la fondation de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Nous avons conscience de ne pas exagérer en disant que c'est une date importante dans l'histoire religieuse de notre pays.

« Les luttes de partis, disait récemment la *Croix* de Paris ont déplorablement rétréci l'horizon visuel des esprits français et racorné leur sens pratique » ; elle aurait pu ajouter : leur sens moral. La même chose peut être affirmée, proportions gardées, des esprits canadiens-français. Il est hors de doute que la démocratie nous a fait un mal énorme. Un régime politique où l'homme de gouvernement est l'esclave des intérêts d'un

parti ne peut produire, à la longue, dans le pays où ce régime sévit, qu'un état de décadence morale plus ou moins général. Les marchandages électoraux et parlementaires, comme on en voit trop souvent chez nous, ne peuvent que rabaisser l'idéal d'un peuple chrétien et lui faire oublier les prescriptions éternelles de la loi de Dieu. La foi catholique ne vit pas à l'aise dans l'atmosphère plus ou moins lourde, plus ou moins empestée, des batailles électorales ; on réussit trop souvent à y étouffer la voix de la conscience sous le poids du mensonge, de l'intérêt et du sophisme ; et si un pasteur courageux se dresse sur la route de l'ambitieux politique en mal de parvenir, pour revendiquer un droit violé, on écarte brutalement ce « gêneur ». On ne veut pas de religion dans la politique.

Nous en étions donc là en 1904, lorsque, au mois de février, quelques jeunes gens de Montréal, dégoûtés de l'abaissement de la conscience publique, effrayés de l'avenir que préparent à notre pays l'esprit d'indépendance et des mœurs politiques trop souvent scandaleuses, se réunirent, après maintes prières et consultations, dans la salle de l'Union Catholique, y firent « ensemble la lecture de la rédaction définitive des statuts de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française » et les « adoptèrent d'enthousiasme ».

Que voulaient ces jeunes chevaliers de l'idéal catholique ? « L'idée première de l'A. C. J. C., écrivait celui qui fut le premier guide et l'inspirateur de ces jeunes gens, le P. Bellavance, S. J., dans le *Semeur* de février 1908, a été une idée de réaction. Réaction contre l'apathie et l'indifférence générale au milieu de dangers indéniables pour notre foi et notre vie nationale, en face d'attaques menaçantes d'ennemis toujours plus hardis. Réaction contre l'éparpillement des forces catholiques. Réaction contre la course aux intérêts mesquins... Ce fut encore une poussée, un élan de retour vers la tradition de fierté nationale et de fidélité religieuse, qui fut jadis la loi de notre histoire. Le spectacle de certains abandons, de tristes capitulations avait fait bondir les cœurs libres de catholiques et patriotes de vingt ans. Ils comprirent qu'il y avait un changement à faire dans l'âme de notre peuple. Or, on ne refait pas aisément la mentalité de tout un peuple. Il leur restait un seul parti à prendre : se tourner vers ceux qui,

jeunes comme eux, n'étaient pas encore entamés par l'esprit ambiant, ceux dont l'âme était encore vierge et à qui appartiendrait l'avenir.»

Le préambule des statuts de l'Association en dit nettement le but primordial : « *L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.* » Des militants, des apôtres, voilà donc ce que l'Association se proposait de donner à l'Église et à la Société, il y a dix ans.

C'est là le grand besoin des temps présents, au Canada comme ailleurs. Nous avons, chez nous, Dieu merci, un nombre très considérable de catholiques pratiquants, mais sachons le reconnaître non moins franchement, un très petit nombre d'apôtres laïques. L'intérêt de parti, chez le plus grand nombre de nos catholiques, le libéralisme doctrinaire, qui ne veut pas de religion dans la politique nationale, chez un plus petit nombre, enfin, il faut bien la nommer par son nom, la libre-pensée, chez quelques-uns des membres de notre classe instruite qui l'ont apportée de France (libres-penseurs que seul l'intérêt professionnel garde encore en termes apparemment bons avec le clergé), tout cela fait qu'aujourd'hui, chez nous, il est très difficile de trouver, dans nos classes dirigeantes peut-être encore plus qu'ailleurs, des hommes qui soient de vrais apôtres de l'action catholique. « On naît égoïste, on devient apôtre », disait récemment, ici même, Paul des Croisés. Or, ce n'est pas en allant passer les jours les plus sacrés de l'année liturgique, les jours de la Semaine Sainte, à courir les magasins, les théâtres et les rues de New-York, comme le font malheureusement tous les ans un trop grand nombre de Canadiens-Français des classes aisées, que l'on devient apôtre de l'action catholique. On devient apôtre en faisant ce que font, avec tant de clairvoyance, de courage et d'esprit de foi, les vaillants jeunes gens de cette Association, qui fête, cette année, son dixième anniversaire de fondation.

On a voulu, maintes fois, depuis qu'elle existe, la ridiculiser. C'était dans l'ordre, dans la logique de l'erreur et des passions : tout bien répugnant au mal, il était naturel que cette superbe école d'apostolat catholique fût ridiculisée par tous les faibles

d'esprit et les faibles de cœur, c'est-à-dire par tous les libéralisants, les libres-penseurs, les vicieux, les peureux et les lâcheurs. Nous félicitons l'Association d'avoir eu constamment ces gens-là pour ennemis : il y a là une preuve certaine que nos fiers jeunes gens ont marché dans la bonne voie depuis dix ans. Et cela honore leurs directeurs tout autant, sinon plus qu'eux-mêmes.

Certes, la tâche fut rude par moments, et les difficultés à la hauteur de la tâche. Mais les jeunes de l'Association ne ressemblent pas à ces libéraux de la Monarchie de Juillet dont Louis Veillot disait : « Ils périrent pour avoir évité toutes les difficultés, c'est-à-dire esquivé tous les devoirs. » Les membres de l'Association ont accompli fidèlement tous leurs devoirs de militants catholiques, et c'est pour cela qu'ils ont réussi à vaincre toutes les difficultés, du moins celles qui auraient pu devenir un danger pour l'existence même de l'Oeuvre.

L'Association vit, d'une vie plus intense et plus vigoureuse que jamais ; l'Association progresse, lentement mais sûrement ; l'Association vivra, parce qu'elle est restée intégralement fidèle à la vérité catholique, qu'elle a remarquablement servie par la piété, par l'étude, par l'action.

Rappeler l'œuvre de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, ce serait rappeler toutes les luttes qui se sont faites depuis dix ans, chez nous, pour l'Église et pour la race. Les jeunes de l'Association ont combattu, aux premiers rangs de l'armée catholique, pour l'école, pour l'action sociale et la presse catholique, pour la langue française, pour tout ce qu'ils avaient promis de défendre en fondant leur belle Association.

Nous étonnerons peut-être quelques-uns de nos lecteurs en disant qu'à notre humble avis, le plus grand service que l'Association ait rendu à l'Église et à la patrie, c'a été de former un groupe de laïques possédant à fond le sens catholique, c'est-à-dire des catholiques qui sur toutes les graves questions, aussi bien d'ordre national que d'ordre religieux, pensent comme l'Église et agissent avec l'Église. La tyrannie des partis n'a pas d'action sur ces âmes virilement chrétiennes ; l'autorité souverainement bienfaisante du Pape et des évêques y règne en maîtresse. Voilà le suprême bienfait que la patrie canadienne doit à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

Et ce qui assure l'avenir de cette grande œuvre de défense catholique, c'est, qu'après dix ans de travail, de souffrances, de luttes et de sacrifices, l'esprit qui l'anime est toujours à la hauteur des nobles principes qui en inspirèrent la fondation. Nous n'en voulons pour preuve que ce passage hautement réconfortant d'une lettre que nous écrivait récemment un religieux distingué, parfaitement en mesure de connaître l'état d'âme des vaillants jeunes gens qu'il dirige si heureusement dans les luttes de la foi.

« Le programme de l'A. C. J. C. n'a pas changé, et les jeunes ne l'estiment pas moins qu'autrefois. L'ardeur, ou le zèle, des premiers membres qui lui sont restés fidèles, malgré les années, ne fait que s'accroître. Notre Président général est un témoin de la tradition, et il a conservé intact l'enthousiasme des premiers jours... Le Congrès de 1914 n'aura aucune apparence de funérailles. Vingt-neuf membres prenaient part à la retraite fermée, la semaine dernière, et c'était une consolation de les entendre raconter leurs expériences et élaborer de nouveaux projets d'apostolat. Ils méritent, vraiment, que le clergé s'occupe d'eux et qu'il les aide. »

Longue vie, dans les bons combats de la foi, à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française ! Que l'année de ses noces d'argent la trouve établie dans chacune de nos paroisses, où ses membres seront, pour le pasteur, un appui et une force dans tous les domaines de l'action catholique !

A. H.

## LITURGIE

### INDULGENCES DES QUARANTE-HEURES

Tout en souhaitant qu'on s'en tienne le plus possible aux prescriptions de l'Instruction Clémentine, le Saint-Père accorde les faveurs suivantes (22 janvier 1914) :

1° Il confirme les indulgences et privilèges concédés à l'exposition des vraies Quarante-Heures, à Rome et partout, c'est-à-dire : a) indulgence plénière une fois pendant les 40 heures de chaque exposition (confession, communion, *visite* du Saint-Sacrement exposé, et prière aux intentions du Pape) ; — b) 10 ans et 10 quarantaines pour chaque visite faite en outre ; —

c) tous les autels des églises où se font les prières des Quarante-Heures sont privilégiés pendant ce temps-là.

2° Pour jouir de ces indulgences et privilèges, il suffira, si l'Évêque juge qu'on ne peut suivre l'Instruction Clémentine (c'est-à-dire avoir les 40 heures d'exposition consécutives), d'exposer le Saint-Sacrement comme suit : le 1er jour, depuis l'heure qu'on voudra dans la matinée jusqu'au soir ; le lendemain, toute la journée ; le 3e jour, au moins jusqu'à midi ou à l'heure qu'on voudra dans la soirée. Donc, pas besoin d'exposition la nuit.

3° Abrogation de toute concession des faveurs du 1° qui aurait pu être accordée à des exercices différents de ceux qui viennent d'être décrits.

4° Dans les églises et chapelles où il y a exposition continue du Saint-Sacrement durant la journée, au moins pendant un mois : a) indulgence plénière une fois par semaine aux conditions ci-dessus. (1°, a) ; — b) 7 ans et 7 quarantaines pour chaque visite faite en outre ; — c) tous les autels sont privilégiés pendant ce temps.

5° En l'absence de quelque autre concession d'indulgences, on gagnera 7 ans et 7 quarantaines pour toute visite faite au Saint-Sacrement exposé.

6° Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

*L'Ami du Clergé.*

#### LA NOUVELLE ÉDITION DU BRÉVIAIRE

Une note très importante de l'*Osservatore Romano* du 5 avril établit qu'il y a, en ce moment, sous presse, deux éditions-types du bréviaire romain : l'une, qui sera publiée en *un seul volume*, a été confiée à la Typographie du Vatican par la S. Congrégation des Rites ; l'autre, qui sera publiée en *quatre volumes*, a été confiée par la même Congrégation à la maison Pustet, de Ratisbonne. Et le journal romain se dit en mesure d'affirmer, après avoir pris des informations aux bureaux mêmes de la S. Congrégation des Rites, que ces éditions du Bréviaire ne subiront plus de modifications tant que le travail de revision de la Vulgate, des leçons historiques, des homélies et des discours des Pères et des Docteurs ne sera pas complété. L'*Osservatore* ajoute que ce travail de revision durera plus longtemps qu'on ne serait porté à le croire au premier abord. Il déclare, enfin, que les nouvelles éditions du Bréviaire qui seront publiées par les maisons Desclée, Dessain, Mame et Marietti ont été approuvées comme étant conformes à l'édition-type et que les prêtres pourront s'en servir pour la récitation du saint Office sans l'ombre d'une crainte. Il ne donne pas la date de la publication de ces diverses éditions.

## NOUVELLES INDULGENCES

Le S. Office vient d'attacher cent jours d'indulgence, *toties quoties*, à chacune des deux oraisons jaculatoires suivantes :

*Sainte Marie, délivrez-nous des peines de l'enfer ;*

*Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire, et à l'invocation suivante : Mère du perpétuel secours, priez pour nous ;* ou bien, si tel est l'usage : *Notre-Dame du perpétuel secours, priez pour nous.*

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Noces d'Or.** — Les Révérendes Sœurs Sainte Monique et Sainte Gertrude, du couvent du Bon Pasteur, ont célébré la semaine dernière, leurs noces d'or de vie religieuse.

**Noces d'argent sacerdotales.** — La communauté des Révds Pères Oblats et le personnel des maisons d'éducation de la paroisse de Saint-Sauveur ont célébré, le 6 mai dernier, les noces d'argent sacerdotales du R. P. Désilets. Le R. P. Désilets est chargé de la direction des enfants qui fréquentent les écoles de la paroisse.

**Ordinations.** — S. G. Mgr O.-E. Mathieu, a fait, dimanche dernier, dans la chapelle du Grand Séminaire, les ordinations suivantes :

MM. les abbés J. Lukas, de Régina, Alph. Daigle, du diocèse de Chicago, et Morin, de Manchester, ont été faits prêtres.

MM. les abbés Geo. Côté et Paul Beaudry, du diocèse de Québec ont été élevés au sous-diaconat.

**Confirmations.** — S. G. Mgr P.-E. Roy, a administré le sacrement de Confirmation, le 7 mai dernier, aux enfants de l'Hospice Saint-Charles, de la paroisse Saint-Roch, du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague et des orphelinats des Sœurs de la Charité.

Le 10 mai, Monseigneur l'Auxiliaire conférait le même sacrement aux élèves du couvent des Ursulines, de la paroisse de Jacques-Cartier et de Saint-Malo.

Mgr O.-E. Mathieu a aussi confirmé le même jour, les élèves du couvent de Sillery, et mercredi, le 13, il administrait ce même sacrement aux enfants des écoles de la paroisse de la Haute-Ville.

## NOTES ROMAINES

**L'Espagne et le Vatican.** — La reprise des relations diplomatiques entre l'Espagne et le Saint-Siège a produit une impression excellente



dans tout le monde catholique. M. le comte de Vinaza, le nouvel ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès du Saint-Siège, a été reçu en audience solennelle par le Souverain Pontife, il y a quelque temps. S'il faut en croire certains journaux européens, une intervention discrète de l'empereur François-Joseph et du roi Louis de Bavière, deux souverains dont le prestige est considérable à la Cour d'Espagne, aurait facilité cette heureuse entente. Quoi qu'il en soit, à la Chambre des Seigneurs de Bavière, le ministre-président, M. le baron de Hertling, a salué avec plaisir cette reprise de relations diplomatiques « dont la signification, a-t-il dit, a une importance exceptionnelle dans les graves circonstances présentes. »

**La basilique de Sainte-Hélène.** — S. G. Mgr Cappelletti, patriarche de Constantinople et auxiliaire du Cardinal-Vicaire, a béni, le 3 avril, la nouvelle basilique de Sainte Hélène, érigée par les soins de Sa Sainteté Pie X sur la voie Casilina, pour commémorer l'année jubilaire Constantinienne, avec le secours des catholiques du monde entier. C'est une église de pur style roman, à trois nefs. Au-dessus de la porte centrale se lit une belle inscription latine, œuvre du R. P. Bonavenia, S. J., qui rappelle que la basilique a été érigée en mémoire du Centenaire Constantinien et en honneur de sainte Hélène et des saints martyrs Pierre, Marcellin, Gorgon, Tiburce, Castule et Stratonice. De chaque côté de la porte se trouve l'image de Jérémie et d'Isaïe, prophétisant les gloires de la Croix. La nouvelle église servira d'église paroissiale aux habitants du quartier Casilino, selon le vœu du Souverain Pontife lui-même.

**Les Petites Archives ecclésiastiques.** — Sous ce titre, l'*Osservatore Romano* a publié, le 2 avril, une étude intéressante et pratique sur le soin avec lequel chaque diocèse d'Italie doit veiller à la conservation de ce que le journal romain appelle *I Piccoli Archivi Ecclesiastici : les petites Archives ecclésiastiques*. « Sous ce nom, nous comprenons, dit l'*Osservatore*, toutes ces grandes ou petites collections de documents qui ne sont confiées à la garde d'aucun archiviste attitré, mais qui sont laissées à la discrétion d'un secrétaire, d'un bénéficiaire, d'un administrateur quelconque, qu'il soit curé, vicaire forain, recteur d'une église, chancelier ou chargé de gérer des œuvres pies ecclésiastiques. » Après avoir rappelé l'importance qu'ont tous ces documents au point de vue de l'histoire ecclésiastique, l'*Osservatore* parle des moyens les plus pratiques de veiller à leur conservation. Il rappelle la Circulaire de l'Éminentissime Cardinal Secrétaire d'État, de l'année 1907, qui établit un *Commissariat des Archives* pour chaque diocèse d'Italie. Il précise, ensuite, le rôle que doit remplir le *Commissaire diocésain des Archives*, qui doit d'abord s'occuper de dresser un inventaire de toutes les pièces documentaires se trouvant dans les Instituts, paroisses, secrétariats, procures, etc., du diocèse, avec l'aide des directeurs, secrétaires ou curés qui lui enverront la liste des documents de leurs archives locales. En

transmettant au *Commissaire diocésain des Archives* la liste des documents paroissiaux ou autres, chacun est prié de bien préciser la nature du document et son état de conservation, signalant au besoin, le danger de ruine que peut courir telle ou telle pièce, etc. Et le commissaire diocésain, une fois toutes ces listes locales recueillies, dressera avec soin un index général de toutes ces *petites archives ecclésiastiques* du diocèse, que l'on conservera à l'évêché,

N'est-ce pas là travailler bien intelligemment à la préparation de l'histoire ecclésiastique de demain ?

**L'École Sociale Catholique de Bergame.** — Par un récent rescrit, S. S. Pie X a accordé à l'École Sociale Catholique de Bergame la faculté d'accorder un diplôme de docteur ès sciences sociales à celui qui, après avoir suivi pendant cinq ans les cours de l'école, s'y sera distingué « par la piété, par le talent et par le travail » et y aura subi « un examen rigoureux » sur les matières du cours. Le professeur de sociologie de l'École de Bergame est le R. P. Giulio Maretti, S. J., et son cours est basé sur l'Encyclique de Pie X qui condamne le *Sillon* en 1910.

**Un document maçonnique important.** — La *Vita*, journal socialiste de Rome, a publié, au milieu du mois de mars dernier, un document maçonnique d'une haute importance : c'est une lettre de Constantino Nigra, ministre d'Italie à Paris sous le Second Empire, et datée de la Légation d'Italie à Paris, le 3 octobre 1861. Dans cette lettre, adressée par le « chevalier Nigra » au Grand-Orient d'Italie, ce dernier, parlant avec l'autorité d'un grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, recommande instamment aux FF\*\* d'Italie, entre autres choses, de voir à ce que « le nombre des Loges augmente autant que possible et tout spécialement à Rome et dans les villes de la Vénétie, du Frioul et du Tyrol » et les prie de ne pas oublier que la franc-maçonnerie « doit avoir, outre son but général, celui de seconder le mouvement politique en Italie et dans tout autre pays qui tiendrait, d'un côté, à l'unité et à l'indépendance nationale et, de l'autre, à l'égalité et à la liberté des classes politiques, religieuses et sociales. »

Ce grave document prouve clairement 1° que c'est bien la franc-maçonnerie qui a soulevé le peuple italien contre la Papauté et qui a amené la chute du Pouvoir Temporel en 1870 ; 2° que la franc-maçonnerie est toujours prête à défendre partout les thèses du libéralisme, qui proclame l'égalité des religions. Proclamer l'égalité des religions, c'est, en effet, nier la divinité de la vraie religion, du catholicisme.

**Le monument du Concile du Vatican.** — Le Pape Pie IX avait ordonné l'érection, sur la place du Janicule, devant l'église de S. Pierre in Montorio, à la fin des sessions du Concile du Vatican, d'un monument destiné à commémorer ce grandiose événement. La prise de Rome, de 1870, empêcha malheureusement Pie IX de mettre à exécution ce beau projet, et l'on ne put que creuser les fondations et assembler les matériaux du monument. Léon XIII, en 1884, en ordonna

l'érection dans la cour du Vatican dite « della Pigna ». Les pierres du sommet commençant à se désagréger, en ces derniers temps, Pie X a fait subir au monument quelques modifications, jugées nécessaires à sa conservation.

**Pie X et Mistral.** — *En 1910, Mistral avait chargé M. l'abbé Celse, curé de Maillane, d'offrir à Notre Saint-Père le Pape, en son nom, un exemplaire de Nerto, ce prestigieux poème où revit l'Avignon des Papes. Le Souverain Pontife daigna remercier le poète en lui envoyant une magnifique médaille d'or à son effigie, et son portrait avec une dédicace autographe que nous traduisons :*

« A Notre cher et très illustre fils Frédéric Mistral, le félicitant de tout cœur de ses admirables œuvres poétiques et demandant pour lui au Seigneur toutes sortes de prospérités et de bonheurs, en témoignages de Notre haute estime, Nous accordons avec une particulière affection la Bénédiction apostolique.

« Du Vatican, le 24 mai 1910.

« PIE X, PAPE. »

*Cette médaille, Mistral et Madame Mistral la reçurent à genoux.*

On sait que le corps de Mistral repose, aujourd'hui, dans le tombeau qu'il fit construire lui-même longtemps avant sa mort et sur lequel le grand poète avait fait inscrire cette épitaphe : *Non nobis, Domine, non nobis — Sed nomini tuo — Et Provinciæ nostræ — Da gloriam.*

**L'administrateur apostolique de Gênes.** — Le Souverain Pontife vient de nommer administrateur apostolique de l'archidiocèse de Gênes Mgr Boggiani, archevêque d'Edesse et Délégué Apostolique au Mexique. Mgr Boggiani a pris possession des bureaux de l'Officialité diocésaine à la fin de mars. Il a fixé sa résidence au grand Séminaire du diocèse. Mgr Boggiani a été anciennement curé de la paroisse de Santa-Maria di Castello de Gênes. On sait que le gouvernement italien n'a pas voulu accorder l'*exequatur* à Mgr Caron, nommé par le Pape archevêque de Gênes depuis plusieurs mois.

**Regrets tardifs d'un anticlérical.** — Lors des troubles récents occasionnés à Rome par la fermeture de plusieurs hôpitaux par ordre de l'administration municipale — que le gouvernement a confiée au franc-maçon Aphel — un député républicain du parlement italien, dans un discours prononcé devant 50,000 grévistes sur la Place du Peuple, a déploré la disparition du gouvernement temporel des Papes et s'est plu à rappeler la grande charité des Souverains Pontifes pour le peuple romain. *Pauvre peuple romain, gouverné aujourd'hui par des Juifs et des francs-maçons, que n'as-tu vu plus clair en 1870 ?*

## LES LIVRES

P. P. ISIDORE HOFFNER, S. J. *Les Premiers Pas vers le Ciel.* Instructions, réflexions et prières pour les enfants. Traduction par J. Reymond. Avignon

(Aubanel Frères), vol. in-18, relié tranche rouge, X-162 pages, 1.50 franc. Avantageuse remise par nombre.

Mettre à la portée des enfants, sous une forme aimable, tous les articles de la Foi, tel a été le but du R. P. Hopfner. Le but a été atteint et même dépassé, car ce livre pourrait être lu avec fruit par tous les fidèles, qui auraient beaucoup à y apprendre et feraient profit de ses conseils.

Henri LOUIS. *Mon Foyer*. Scènes et paysages lorrains. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette) fort vol. in-12, 426 pages, 3.50 francs.

Ainsi que nous l'indique le sous-titre, l'inspiration de ce livre nous vient du pays de Jeanne d'Arc. C'est en effet l'histoire d'un foyer lorrain que nous raconte M. H. Louis. Nul doute qu'auprès de nos familles qui aiment les sentiments délicats, les situations dominées par le dévouement, la vaillance, l'esprit de sacrifice, tout langage aussi où le nom de Dieu n'est pas systématiquement effacé, ce livre n'obtienne un succès mérité.

L'abbé Ch. CORDONNIER. *Au Temple de Jérusalem*. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette) vol. in-12 écu, 248 pages, 2 francs.

Ce livre est le troisième de la série que M. l'abbé Cordonnier a commencée, il y a deux ou trois ans. Les volumes précédents ont traité des fondements et de l'alimentation de la Vie Chrétienne. Celui-ci aborde la grande question du progrès dans la Vie Chrétienne.

Les personnes pieuses y trouveront des leçons de tout premier ordre, sur la nécessité et les conditions du progrès spirituel, sur la culture de l'intelligence et spécialement l'étude de la religion, etc. Ce sont là des sujets de toute importance, pour la direction et l'utilisation intelligente de la vie.

L'abbé R. DE THOMAS DE SAINT-LAURENT. *Nos anxiétés après la mort*. Avignon (Aubanel Frères), vol. in-32 jésus de VI-96 pages, 1 franc.

Dans ce livre l'auteur nous montre comment nos âmes doivent rester en communion constante avec celles des trépassés.

Nos prières sont très efficaces pour amoindrir et alléger les souffrances des âmes du Purgatoire. Ces dernières, de leur côté, ne nous oublient pas, elles se souviennent de nous, nous aiment et nous restent fidèles.

Les Bienheureux, du haut du Ciel, s'intéressent toujours à notre sort, leur amour pour nous s'affirme plus encore et nous est plus favorable qu'il ne l'était au Purgatoire. C'est la raison pour laquelle nous devons prier nos morts, comme notre devoir est de prier pour eux.

Nous avons tous l'espoir de gagner un jour le Ciel, nous retrouvons alors tous ceux que nous aurons aimés sur terre et ce sera pour nous une joie ineffable. La contemplation des élus nous comblera de joie et nous les aimerons pour leur beauté.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### LE CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES

La *Société d'économie sociale et politique*, qui ne peut guère se réunir fréquemment, a fondé un *Cercle d'études sociales* qui tient ses assemblées régulières à l'Université Laval, chaque deuxième et quatrième mardi du mois.

Le *Cercle d'études sociales* a réuni ainsi, deux fois le mois, depuis le mois de mars, une moyenne de vingt-cinq à trente-cinq membres, parmi lesquels bon nombre de jeunes gens distingués aussi assidus qu'intéressés aux questions étudiées.

Chaque réunion du cercle, qui dure environ une heure et demie, commence par une causerie sur le sujet à étudier et se continue par une discussion ou par des demandes d'éclaircissements sur le sujet traité dans la causerie.

Le sujet général étudié cette année au cercle d'études était d'ordre pratique, pour aider à comprendre les problèmes posés chez nous, problèmes qui ont amené les difficultés de l'hiver dernier, dont s'occupent la presse et tous ceux qui s'intéressent à notre avenir national.

Nous ne pouvons pas donner même un résumé des études faites aux cinq séances du cercle, soit par ceux qui y ont fait des causeries soit par ceux qui ont apporté aux séances leurs questions ou leurs observations. L'avantage du cercle et son intérêt consistent en effet, pour une bonne part, dans la facilité sage et ordonnée qui est laissée à tous les assistants de prendre part aux études du cercle soit en proposant leurs difficultés, soit en complétant, confirmant ou même corrigeant ce qui a été énoncé. Aussi tous ceux qui ont pris part aux réunions du cercle, ont admiré la sage facilité et la bonne cordialité qui y régnaient constamment.

On aura une idée des travaux du cercle sur l'organisation du travail, en parcourant la liste des sujets traités à chaque réunion.

La première séance fut consacrée à mettre en lumière par une causerie de M. l'abbé Langlois, professeur de théologie dogmatique au grand Séminaire, et par la discussion qui suivit, les notions préliminaires et fondamentales sur la nature du travail, sur sa fin et sur son rôle social.

Dès cette première réunion et dans toutes celles qui suivirent, la première préoccupation fut de mettre au premier plan dans l'esprit de tous les membres du cercle, la nécessité d'envisager l'organisation du travail sous son jour non seulement chrétien, mais sous son jour franchement catholique, ne faisant jamais abstraction ni n'oubliant le côté surnaturel de ce grave problème.

À la deuxième réunion, M. l'abbé D'Amours, de l'*Action Sociale*, parla du droit d'association au point de vue du droit naturel, du droit ecclésiastique et du droit civil, s'appliquant à montrer le comment et le pourquoi des instructions de l'Église sur cette grave question.

M. le notaire J.-Ed. Plamondon raconta dans la troisième réunion, l'histoire de l'organisation du travail dans l'antiquité et au moyen-âge, montrant le rôle de la famille, du patronat et de l'Église dans le développement et le perfectionnement de cette organisation. L'échange de vues qui suivit et auquel prit part M. Adjutor Rivard, fut très intéressante et profitable à tous.

M. l'abbé Jos. Hallé, du Collège de Lévis, qui est le Directeur du Cercle d'études, donna une causerie à la quatrième séance, qui eut lieu le 28 avril, sur l'histoire de l'organisation du travail au dix-neuvième siècle. Cette histoire embrasse naturellement l'organisation faite en dehors de l'Église et aussi le mouvement catholique vers l'organisation du travail.

La dernière réunion du cercle, celle du 11 mai courant, traita, dans une causerie de M. l'abbé Grondin, du Collège de Lévis, et dans une intéressante conversation qui suivit, des diverses formes que peut prendre l'organisation du travail au triple point de vue religieux, professionnel et économique. On y traita donc d'une manière naturellement générale et plutôt théorique des confréries, des corporations, des syndicats, des coopératives et des caisses populaires. Ce dernier sujet excita beaucoup d'intérêt.

Tel est le résumé des travaux du cercle d'études sociales dans les réunions de sa première année.

Il faut féliciter ceux assez nombreux qui ont pris part à ces réunions aussi instructives qu'intéressantes, de leur assiduité, de leur esprit de travail tout autant que de la bonne cordialité qui n'a cessé de rendre agréable l'assistance aux réunions.

Avec une nouvelle vigueur et un programme bien ordonné, le cercle reprendra ses travaux après les vacances, groupant et intéressant tous ceux qui s'efforcent de faire pénétrer l'esprit catholique, condition indispensable de salut et de prospérité, dans nos œuvres ouvrières exposées, comme on sait, à bien des funestes influences et notamment à celles du socialisme athée qui pénètre chez nous trop facilement dans le monde ouvrier, par la faute des organisations non catholiques. — X.

---

---

## FAITS ET ŒUVRES

A L'ANGE-GARDIEN

*(Suite et fin)*

A la séance du soir, de 7 à 9.30 heures, de nouveau l'église est remplie — et cette fois, les femmes sont de la partie ; nouvelle séance captivante.

C'est d'abord le rapport de M. le Secrétaire Laberge, plein de choses réconfortantes, et dont il conviendra de parler plus en détail.

Mgr Roy voulut bien le souligner de la flatteuse appréciation que nous rappellions, au début de ces notes. Après quoi, Sa Grandeur, fait quelques observations d'ordre général sur la tempérance, mettant spécialement notre jeunesse en garde contre l'assaut infernal que le diable lui livre pour l'entraîner aux abus alcooliques, à l'heure même où les hommes d'âge mûr s'en dégoûtent, et où les petits enfants grandissent avec une salutaire horreur du fléau ignoble.

M. le notaire Plamondon et l'honorable M. Thomas Chapais, au nom des laïques, ajoutent quelques observations pratiques à celles de Monseigneur. Et le dernier de ses orateurs couronne sa vibrante allocution par le témoignage éclatant du bonheur et

des espérances que lui inspire l'admirable spectacle de cette première journée sociale d'action catholique à la campagne. Il fait des vœux pour que pareille manœuvre se répète fréquemment. Il y engage, envers notre clergé dévoué, qui y sera, sans doute, comme toujours, le premier à la peine, le concours de tous les laïques bien pensants ; et il y aperçoit les promesses d'un avenir plus heureux pour le peuple canadien-français, en dépit des périls indiscutables dont le menacent les heures mauvaises que nous traversons.

M. l'abbé Plante, curé de L'Ange-Gardien, ajoute quelques remarques, pour dire sa satisfaction de ce qui s'est fait par ses chers paroissiens, mais aussi son espoir de mieux faire encore à l'avenir. Et il sollicite la bénédiction de Dieu, avec celle de Monseigneur, sur ses travaux apostoliques et le bon vouloir de ses ouailles.

Mgr Roy bénit, avec bonheur, cette paroisse modèle, la première du diocèse qui se soit consacrée officiellement au Sacré-Cœur de Jésus, par le ministère de son Conseil municipal présidé par le maire, M. Joseph Trudelle.

Puis, la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement vient clore dignement une journée qui fera époque, et qui ne manquera point de produire, avec la grâce du Ciel, des fruits abondants. — A. S. C.

#### AU LAC NOIR

Il y a un mois, Messieurs les abbés J. Hallé et Alf. Langlois sont allés au Lac Noir, prêcher une retraite pascale, qui a eu un très beau succès. Trois cents hommes ont pris l'engagement de recevoir la sainte communion au moins une fois par mois. Dimanche dernier le zélé curé, a eu la consolation de voir accourir à la table eucharistique non seulement les 300 hommes qui avaient pris l'engagement, il y a un mois, mais 200 autres braves paroissiens qu'a entraînés l'exemple du premier contingent. Tant il est vrai qu'avec notre peuple encore plein de foi, rien n'est à l'épreuve du zèle sacerdotal.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le  
31 mars 1914 - \$454,368.15

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1914

|                | SECTIONS | SOCIÉTAIRES | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880       | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540       | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228      | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326      | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492      | 47,957   | 428,745.31   |
| 1914 (31 mars) | 356      | 25,295      | 49,465   | 454,368.15   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"  
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. LESAGE, Gérant.

Agents à Québec : MM. S. Côté 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, rue St-Michel,  
Leclerc & Deguise, Ed. "Merger"

**INSTALLATION**  
**d'éclairage à l'électricité**

---

**ACCESSOIRES**  
**et appareils électriques**  
**de tous genres**

---

**Prix les plus bas**

---

**Goulet & Bélanger**

**Ingénieurs-Électriciens**

**82 rue de la Couronne**

**QUÉBEC**

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANAD. EN 1885.

## F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickelleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET  
VENTE de CIERGES  
fabriqués suivant les  
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 265. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

## LOUIS VEUILLOT

|                                                      |       |                                                                                         |      |
|------------------------------------------------------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Correspondance, 8 vols in-8...                       | 12.00 | Les Couleuvres, 1 vol. in-12...                                                         | 0 50 |
| Cà et Là, 2 vols in-12.....                          | 2.00  | Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier, 1 volume in-12...                                | 0.50 |
| Le Parfum de Rome, 2 vols in-12.....                 | 1.75  | L'Honnête Femme, Préface de Jules Lemaitre, 1 vol. in-12                                | 0.85 |
| Les Odeurs de Paris, 1 vol. in-12.....               | 1.00  | Cara, Poème, in-12 carré.....                                                           | 1.00 |
| Les Livres-Penseurs, 1 vol. in-12.....               | 0.85  | Agnès de Lovens, 1 v. in-8 ill...                                                       | 0.40 |
| Historiettes et Fantaisies, 1 v.                     | 0.85  | Rome et Lorette, 1 v. in-8 ill...                                                       | 0.40 |
| La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1 volume..... | 1.00  | Les Pèlerinages de la Suisse, 1 volume in-8 illustré.....                               | 0.40 |
| La Guerre et l'homme de Guerre, 1 volume.....        | 0,85  | Derniers Mélanges (1872-1877), 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément.. | 1.50 |
| Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge, 1 volume.....     | 0.85  | Lettres à Mlle Charlotte de Grammont, 1 volume in-12.                                   | 0.85 |
| Corbin et d'Aubecourt, 1 volume in-12.....           | 0.50  | Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat, 1 volume.....            | 0.25 |
| Le même, édition illustrée....                       | 0.25  |                                                                                         |      |

## J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ———— O

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières, Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR.

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

**36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC**

**MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES**

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

### Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CLERGÉ**

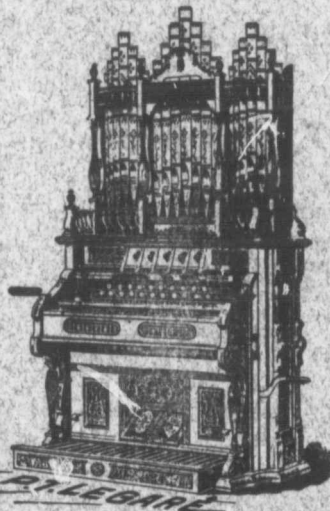
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

**P. T. LEGARÉ LTÉE.**

273-287, RUE ST-PAUL - QUÉBEC





**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 INCORPORÉE  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,

les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles